

ENERGIE – CLIMAT – BIODIVERSITE

La nécessité d'accélérer la transition écologique et énergétique pour faire face au dérèglement climatique est l'un des principaux enjeux immédiat et doit être au cœur des priorités et des actions de ce XXI^{ème} siècle :

- on attend une augmentation des températures de + 1,5 °C d'ici 2040, avec des pics supérieurs à 50°C, y compris en France. Une augmentation de phénomènes climatiques extrêmes (sécheresses aggravées, tempêtes, inondations, feux de forêts...) la montée des eaux océaniques, des conséquences sur notre santé et plus largement nos modes de vie ainsi que sur **la biodiversité**.
- l'augmentation des prix de l'énergie frappe d'abord les ménages des plus modestes, environ 9 millions de français vivent en « précarité énergétique ».
- avec près de **70 milliards d'euros par an, le montant des importations de pétrole, de gaz, de charbon et d'uranium** dépassent aujourd'hui le déficit commercial de la France.

Pendant des décennies, une énergie abondante et une politique industrielle centralisée basée presque exclusivement sur l'électricité non renouvelable et le gaz fossile, **ont répondu à nos besoins énergétiques à bas coûts**.

Désormais, **la raréfaction des ressources**, la croissance des besoins, les tensions avérés sur les marchés devenus mondiaux, l'instabilité des prix et les impacts avérés sur l'environnement et la santé, **imposent de consommer moins et mieux, mais aussi de produire autrement**.

Pour conserver le confort apporté par l'énergie à un coût maîtrisé pour les citoyens, les entreprises et la planète, il faut apporter de **la résilience** à notre rapport à l'énergie.

Dans ce contexte, la France s'est fixée des objectifs ambitieux en termes de réduction de gaz à effet de serre et de **neutralité carbone**, de sobriété et d'efficacité énergétique, de développement des énergies renouvelables, mais aussi de lutte contre la précarité énergétique.

Cette nouvelle équation nous oblige, avec les citoyens, à s'emparer de cette transition écologique, complexe et devenir davantage acteurs des futures politiques écologiques énergétiques.

Des engagements internationaux sont pris, nous devons soutenir des objectifs nationaux ambitieux, **décliner sur nos territoires, avec les citoyens.**

Les lois sur la transition énergétique ont apportées de nouvelles ambitions :

- 50% de baisse de la consommation d'énergie finale d'ici 2050 ;
- 32% d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale d'ici 2030 ;
- 50% de nucléaire dans la production d'électricité en 2050, ce qui veut dire que 14 réacteurs nucléaires doivent fermer d'ici 2035, dans 8 centrales les plus anciennes ;

3 objectifs pour atteindre le 0 carbone en 2050

L'importance de la décennie 2020-2030

Les arguments qui, à mon sens, nécessitent de s'engager vers une sortie **méthodique du nucléaire** :

Ces arguments sont locaux et nationaux (la région Centre-Val de Loire dispose de 4 centrales nucléaires avec 12 réacteurs).

Il s'agit pour l'essentiel :

- de la gravité extrême qu'aurait un accident, même si sa probabilité est faible (à Fukushima la probabilité était également faible...);
- de l'absence de solutions concernant le traitement de déchets très dangereux et de très longue durée ;
- de la vulnérabilité aux attentats ;
- de la forte dépendance que génère le recours à l'uranium importé de l'étranger (situation géopolitique).

La fermeture des sites : un dilemme national... et aussi régional.

Investir beaucoup sur des réacteurs existants contribue à les pérenniser, éventuellement jusqu'à 60 ans, afin d'amortir les dépenses considérables que représente la sécurisation des réacteurs.

Ne pas investir assez peut accroître les risques, si on continue à exploiter des installations vieillissantes.

Renouveler complètement les installations, pour les remplacer par des installations de « nouvelle génération », type EPR de Flamanville, représente un **gouffre financier** qui obère durablement les investissements nécessaires à la transition énergétique, sans que la preuve soit apportée que cette nouvelle génération de réacteurs ne fonctionne correctement.

Dans tous les cas, les études officielles mettent en évidence une forte augmentation des coûts de production d'électricité au cours de la décennie, augmentation qui va placer en quelques années les coûts de l'éolien terrestre, photovoltaïque plus bas que celui du nucléaire.

Propositions alternatives :

- 1- Investir plutôt les sommes nécessaires au remplacement des réacteurs **dans les ENR** et la diminution des besoins en énergie et devenir pilote en matière de transition énergétique.
- 2- **Ne pas pérenniser les réacteurs** existants au-delà de 40 ans, afin de limiter les risques et de pouvoir consacrer les investissements à la réduction des consommations et à l'émergence des renouvelables.
- 3- **Fermer progressivement** les centrales dont les 4 sites sur la Loire et le Cher, sur la base d'un groupe de travail régional officiel réunissant :
 - des experts de l'ASN, de l'IRSN, d'EDF (du CIDEN, cellule EDF spécialisée dans les démantèlements) des élus et citoyens concernés par les conséquences économiques et sociales des fermetures, des reconversions de personnels et des investissements nouveaux dans la transition énergétique ;
 - des représentants des personnels EDF, sous-traitants, fournisseurs...
 - des représentants des associations de protection de l'environnement membres des CLI (Commissions Locales d'Informations).

Le rôle de ce groupe de travail serait notamment de hiérarchiser les critères d'ordre de fermeture en ajoutant des critères de type : âge des réacteurs, contribution nette du réseau, les risques spécifiques liés à chaque site et les atouts spécifiques liés à la nouvelle économie de la transition.

- 4- **Mettre le paquet** sur la reconversion du personnel dans les filières de la transition énergétique.

La réhabilitation thermique du parc des logements et bâtiments publics, des entreprises industrielles, des commerces, des locaux territoriaux et publics, les investissements dans les renouvelables, le conseil énergétique aux particuliers et aux entreprises... **sont autant de filières appelées à prendre le relais du nucléaire.**

Mais sous peine de devoir cumuler les coûts, il faut assurer l'essentiel de cette reconversion avant et pendant la décennie de fermeture des sites.

Il faut regarder les choses en face. Nos sociétés ne sont pas mures pour utiliser l'électronucléaire dans les conditions technologiques actuelles.

Si une sécurité acceptable voit le jour, ce sera dans longtemps.

Il faut sortir rapidement du nucléaire actuel, militaire et civil, et il est urgent de construire une politique énergétique européenne.

Ces propositions alternatives **Energie – Climat – Biodiversité** ne pourront que contribuer à une planète durable, solidaire, garantissant la paix et redonner à la France une capacité d'initiative, indépendante, pour éliminer les guerres, la protection de la biodiversité et le désarmement sur la planète.

L'énergie doit être considérée comme un bien public prioritaire sous la responsabilité et le contrôle des citoyens et des élus.

Jacques PALLAS
Militant de la section PCF du bassin
Issoldunois - Indre